



5^{ème} rencontre de la Délégation ultramarine de l'ADGCF

Entre valorisation, préservation et sanctuarisation: quelles politiques pour les littoraux ultramarins?

L'exemple du recul du trait de côte au Nord Grande-Terre

*Hôtel Fleur d'Épée Le Gosier
28 et 29 novembre 2024*

Intervenante: Lisa CYPRIEN-VOUSEMER, Directrice de l'Aménagement du Territoire
CA Nord Grande-Terre/Pôle Transition Écologique



Entre valorisation, préservation et sanctuarisation: quelles politiques pour les littoraux ultramarins? L'exemple du recul du trait de côte au Nord Grande-Terre

Déroulé et objectifs

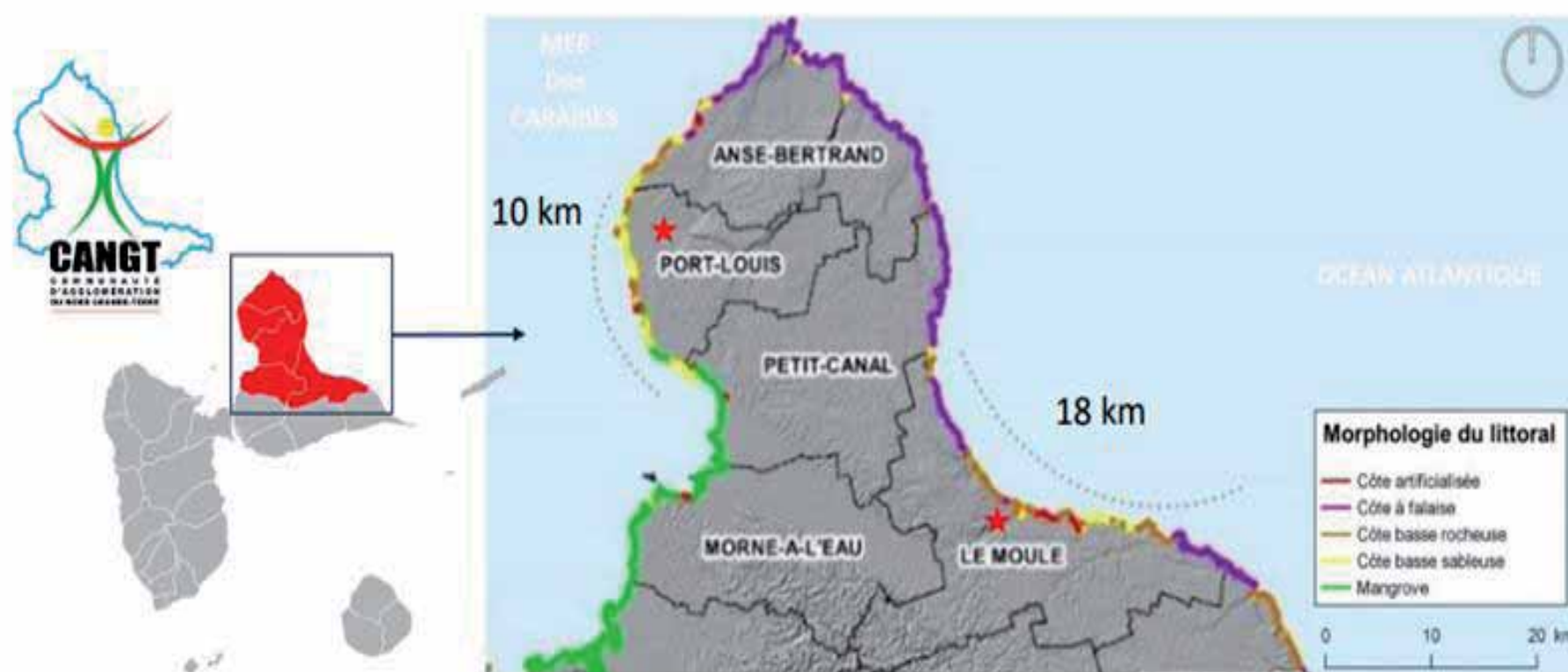
1. Les stratégies actuelles mises en œuvre
2. Entre nouveaux modèles d'urbanisme et d'aménagement et préservation du littoral et des activités économiques
3. Une démarche partenariale pour une meilleure acceptation

1. Les stratégies actuelles mises en œuvre

1.1 - Comprendre le Recul du Trait de côte

- **Définition et Causes** : Le recul du trait de côte est le déplacement progressif de la ligne de rivage vers l'intérieur des terres, souvent causé par l'érosion, les tempêtes et la montée du niveau de la mer.
- **Impact sur le Littoral** : Perte de terres, fragilisation des infrastructures, et déplacement des populations.

Périmètre de l'étude



☐ Le Moule et Port-Louis sont inscrites au décret d'application de la loi climat et résilience du 22/08/2021

Ce sont 2 communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral.



Etude lancée en octobre 2024 et fin prévue en octobre 2025

1. Les stratégies actuelles mises en œuvre

1.2 – Thématiques étudiées

- Diversité morphologique importante : des moins impactées au plus impactées

Falaises => Mangroves => Côtes sableuses



Le Moule



Port-Louis



Le Moule



Port-Louis

1. Les stratégies actuelles mises en œuvre

1.2 – Thématiques étudiées

- Ouvrages de protection dans les secteurs urbains

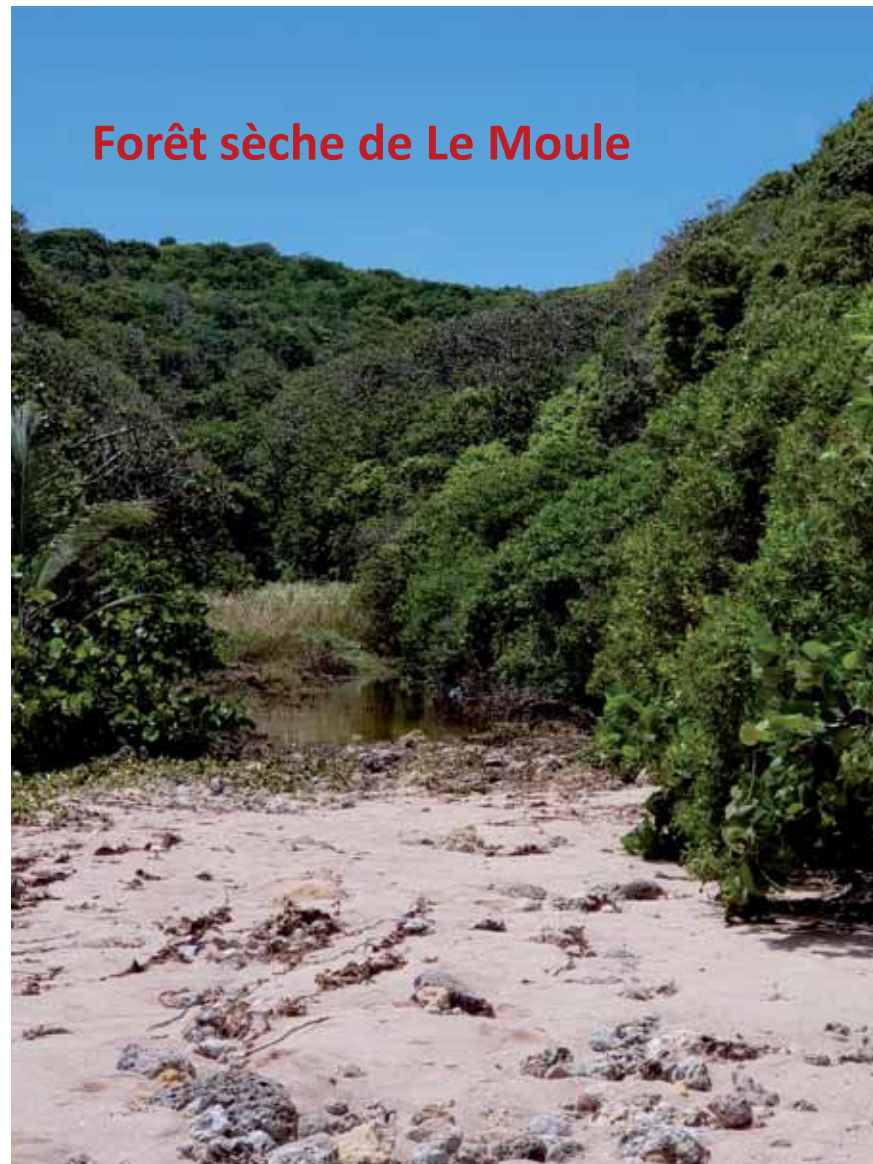




1. Les stratégies actuelles mises en œuvre

1.2 – Thématiques étudiées

- ❑ Rôle des écosystèmes côtiers (mangrove et récif corallien notamment)



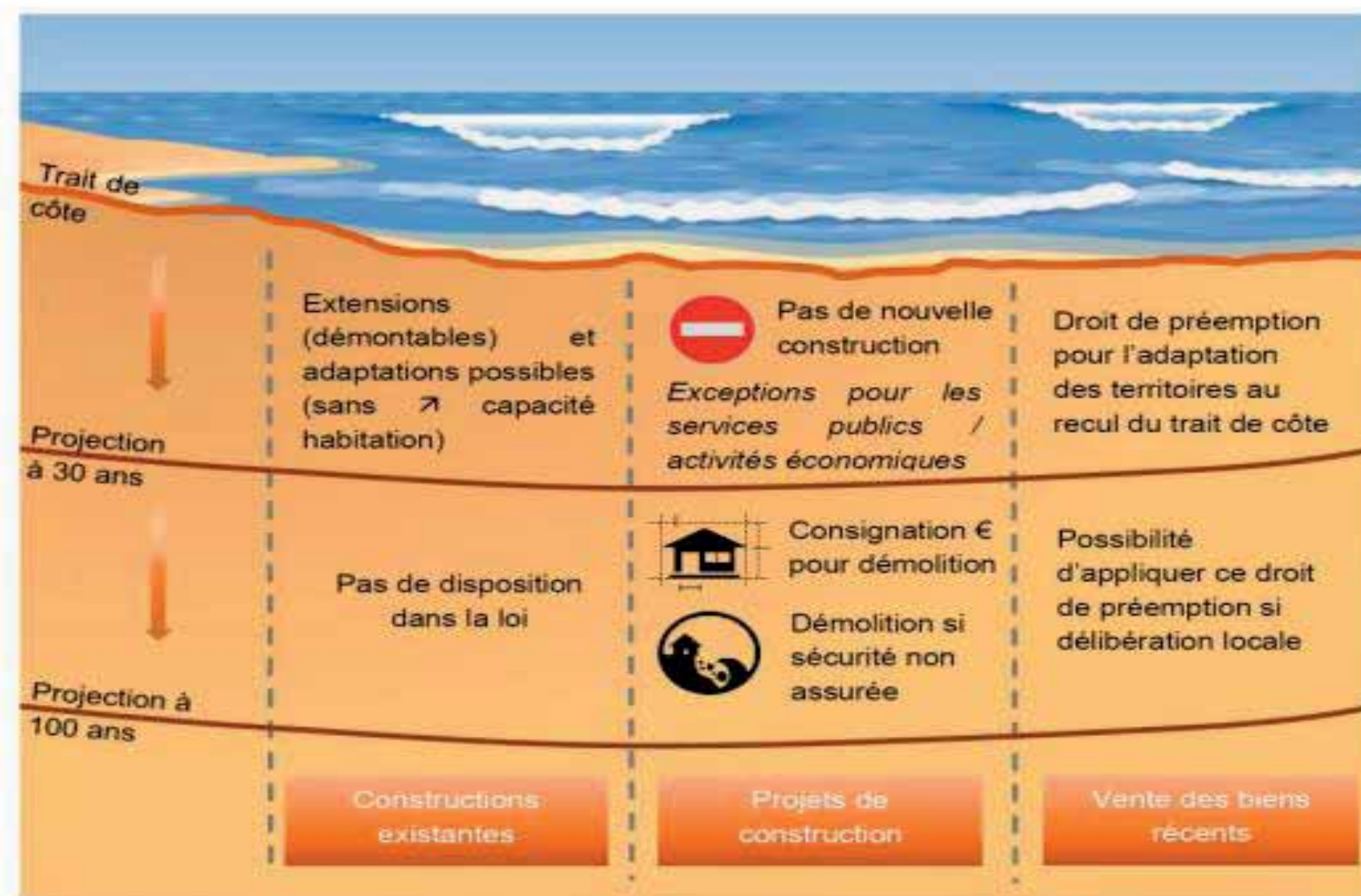
1. Les stratégies actuelles mises en œuvre

1.3 – Travaux prioritaires

1.3.1 Cartographie :

Utilisation de cartes dynamiques et de bases de données pour évaluer puis suivre les changements du trait de côte

Dispositions de la loi climat et résilience en termes d'urbanisme



1. Les stratégies actuelles mises en œuvre

1.3– Travaux prioritaires

1.3.2 Traduction dans les Plans

Locaux d'Urbanisme (PLU) :

Adaptation des PLU pour inclure des zones exposées au recul du trait de côte et des mesures de protection

Recommandations nationales pour l'élaboration des scénarios et paramètres à intégrer dans la cartographie d'après le BRGM et le CEREMA + adaptations locales

Projection : principaux éléments	Méthodes	Principaux paramètres	Scénario médian	Scénario sécuritaire
1) Évolution chronique	- Analyse diachronique - Approche experte	Taux de recul Tx (m/an)	Tx médian	Tx (marge haute)
2) Reculs majeurs événementiels	- Approche Lmax - Approche paroxysmale	Recul Lmax (m)	Recul Lmax (m)	Recul Lmax (m)
3) Ouvrages	- Evaluation de pérennité - Projets d'ouvrages	Pérennité	Au cas par cas	Non pérenne
4) Écosystèmes côtiers	- Analyse de l'influence actuelle sur la dynamique locale Projection future fondée sur l'évolution de : • l'état de santé • La couverture sur site	Influence sur la dynamique locale Couverture sur le site	Projection sur la plus probable sur l'évolution des écosystèmes Plusieurs scénarios possibles	Hypothèse pessimiste sur l'état de santé et la couverture
5) Élévation du niveau de la mer	- Approche côte sableuse - Approche générique - Envahissement par la mer de zones basses	Niveau de la mer	Valeurs minimales : 30 ans : + 20 cm 100 ans : + 60 cm ou projections locales basées sur GIEC SSP2-4.5	Valeurs minimales : 30 ans : + 20 cm 100 ans : + 100 cm ou projections locales basées sur GIEC SSP5-8.5
6) Incertitudes sur les résultats	- Intervalles de confiance - Approche probabiliste	Marges d'erreur	Valeurs médianes	Marges hautes

=> Pour chaque scénario 2 échéances temporelles : 30 ans et 30 à 100 ans



1. Les stratégies actuelles mises en œuvre

1.4 – CANGT – Garante d'une réflexion coordonnée

Mutualisation du travail à

mener sur le périmètre des 2

communes socle avec *une*

délégation de maîtrise d'ouvrage à

la Communauté d'agglomération

afin d'avoir une définition concertée

des prescriptions et orientations qui

seront duplicables à l'ensemble du

territoire.

Principaux objectifs des cartographies locale au titre de la loi climat et résilience





2. Entre nouveaux modèles d'urbanisme et d'aménagement et préservation du littoral et des activités économiques

2.1 – Orientations de développement mises en avant par le territoire

- **Projet de territoire** approuvé en 2020 avec 5 grands objectifs :

OBJECTIF 1- CONTRIBUER A LA CREATION DE RICHESSES ET D'EMPLOIS

OBJECTIF 2 - CONFORTER L'IDENTITE DU TERRITOIRE

OBJECTIF 3 - PRIVILEGIER UN DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

OBJECTIF 4 - ASSURER L'EQUILIBRE ET LA COHERENCE DU TERRITOIRE

OBJECTIF 5 - IMPULSER L'OUVERTURE DU TERRITOIRE

- **Projet d'Aménagement Stratégique** du SCOT débattu en Conseil communautaire d'avril 2024 / Axe 1 Maintenir et renforcer l'identité rural du NGT où l'Espace littoral est identifié comme :

➤ Vecteur de l'attractivité et de l'adaptation du territoire au changement climatique

➤ Moyen pour Protéger et valoriser les milieux naturels et fonctionnalités écologiques pour préserver les capacités d'adaptation du territoire



2. Entre nouveaux modèles d'urbanisme et d'aménagement et préservation du littoral et des activités économiques

2.2 – Pistes de réflexion

- Agir sur les espaces urbanisés
 - Urbanisme Résilient : Conception de bâtiments et d'infrastructures capables de résister aux conditions côtières changeantes dans les zones qui seront fortement impactées
- Faire de la nature un allier:
 - Zones Tampons : Création et/ou renforcement de zones tampons naturelles comme les cordons sableux et les mangroves pour absorber l'impact des vagues et des tempêtes

Ex. : travaux d'identification des ouvrages d'art et mise en œuvre de plan de gestion concerté

Ex. : Identification de secteurs pour la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature (Action de renaturation)



3. Une démarche partenariale pour une meilleure acceptation

Collaboration avec des Experts

- Partenariats avec des institutions de recherche et des organisations environnementales

Partenaires initiaux : DEAL, BRGM, CDL, CEREMA, AG50, EPFL Terres Caraïbes

Partenaires potentiels : Université des Antilles (UA), Ordre des Architectes, Chambres Consulaires, Associations d'éducation à l'environnement

Stratégie Participative

- Rajout d'un volet information de la population dans l'étude dont le cahier des charges demeure très technique
- Organisation de réunions publiques pour informer la population des impacts de l'étude

Objectif : informer les résidents et des parties prenantes (activités économiques) avant intégration au PLU

Gouvernance Collaborative

- Passer de la cartographie à un amendement du projet de territoire du NGT pour contribuer à la préservation de l'espace littoral tout en favorisant le développement et la préservation des activités économiques.



Conclusion : Vers un littoral résilient et économiquement dynamique

La cartographie du recul du trait de côte des communes Le Moule et Port-Louis sera aussi l'amorce d'une réflexion plus large pour la valorisation du littoral de tout le Nord Grande-Terre alliant les aspects :

- **Juridique**

Réglementation stricte sur l'urbanisme et la protection des écosystèmes côtiers pour limiter l'érosion.

- **Économique**

Promouvoir des activités économiques respectueuses de l'environnement tout en générant des revenus pour les habitants du territoire

- **Financier**

Développer l'ingénierie financière pour rechercher les investissements publics et privés pour restaurer et/ou préserver les écosystèmes littoraux.

- **Social**

Sensibilisation et association des citoyens à la préservation du littoral et son impact sur leur qualité de vie.

- **Gouvernance**

Création d'un comité de pilotage et/ou espace d'échanges impliquant tous les acteurs locaux pour coordonner les efforts de préservation et tout en contribuant au développement territorial



Merci de votre attention